

PREPROGRAMME

Numérisation du travail : enjeux juridiques en santé et sécurité au travail Faculté de droit de Poitiers

Au cours de la journée, 8 intervenants présenteront leurs travaux dans un cadre interdisciplinaire.

Chacun des ateliers de l'après-midi sera animé par un professionnel

et en fera intervenir d'autres, de façon croisée afin de multiplier les angles de vue (représentants institutionnels : notamment CARSAT, DIRECCTE, ARACT, INRS). Les noms des intervenants restent à confirmer par les institutions de rattachement.

MATIN : CONFERENCES

Sous la présidence de Loïc Lerouge, COMPTASEC, CNRS - Université de Bordeaux

8h30 Accueil des participants

9H00 Allocutions d'ouverture

9H15-10h15

- ◇ La santé et la sécurité au travail confrontées à la numérisation, Nathalie Guillemy, INRS
- ◇ La subordination confrontée à la numérisation, Barbara Gomes, Docteure en droit, Université Paris-Nanterre

10h15-10h45 : Discussion

10h45-11h15 : [Pause]

11h15-12h15

Sous la présidence de Vincent Bonnin, ERDP, Université de Poitiers

- ◇ Numérisation du travail : QVT et négociation collective, Franck Héas, Professeur, DCS, CNRS - Université de Nantes
- ◇ Protection sociale et économie des plateformes, Isabelle Daugareilh, Directrice de recherche, COMPTASEC, CNRS - Université de Bordeaux (*sous réserve*)

12h15-12h45 : Discussion

[Déjeuner libre]

APRES-MIDI : ATELIERS

14h15-15h30

Les circonstances du travail numérisé

Atelier 1 : Les circonstances de temps (durée, charge de travail, déconnexion, absentéisme, présentéisme, etc.)

Atelier 2 : Les circonstances de lieu (télétravail, travail mobile...)

15h30-15h45 : [Pause]

15h45-17h00

Les outils du travail numérisé

Atelier 3 : Les outils du travail (écrans, exosquelettes, nouvelles compétences...)

Atelier 4 : Les outils du management (outils d'organisation, d'évaluation, de contrôle)

17h15-17h30 Synthèse et clôture en plénière